

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Dixième session

**Atelier préparatoire régional sur les examens
nationaux et locaux volontaires : renforcer
l'intégration et l'établissement de rapport
sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063**

Addis-Abeba (hybride), 22 avril 2024

Note conceptuelle

I. Contexte

1. Ayant adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, les États africains sont encouragés à examiner régulièrement les cadres et les mécanismes qu'ils ont mis en place pour mettre en œuvre les deux programmes de développement, afin de favoriser la paix et la prospérité pour les peuples et la planète. Au titre des mécanismes de suivi et d'examen de la mise en œuvre du Programme 2030, les États sont invités à procéder à des examens réguliers et inclusifs des progrès accomplis, à leur initiative et sous leur direction. Le processus d'examen doit être rigoureux et reposer sur des éléments probants, des données de haute qualité, actualisées et ventilées, et la participation et les contributions directes des parties prenantes nationales et locales, notamment de la société civile, du secteur privé, du milieu universitaire, des jeunes, des enfants et d'autres groupes concernés¹. Les progrès et les avancées dans la mise en œuvre devraient également être soutenus par des outils et des systèmes de suivi et d'évaluation adéquats. Les pays sont invités par le Président du Conseil économique et social à présenter officiellement leurs examens nationaux volontaires à la réunion du forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui se tient chaque année sous les auspices du Conseil.

2. Quinze États africains participent actuellement au processus d'examen en vue de la réunion du forum politique de haut niveau pour le développement durable, prévu en juillet 2024 : un État réalise l'examen pour la première fois² ; huit pour la deuxième fois³ ; cinq pour la troisième fois⁴ ;

¹ Voir Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *Manuel de préparation des examens nationaux volontaires 2024*, octobre 2023.

² Soudan du Sud.

³ Afrique du Sud, Congo, Érythrée, Guinée, Guinée équatoriale, Libye, Maurice et Mauritanie.

⁴ Kenya, Ouganda, Namibie, Tchad et Zimbabwe.



et un pour la quatrième fois⁵. Une fois achevé le présent cycle d'examens nationaux volontaires, l'ensemble des 54 États africains auront procédé à au moins un examen. Organisé à Addis-Abeba en avril 2024, le Forum régional africain pour le développement durable offre l'occasion, d'une part, de mutualiser les meilleures pratiques, les expériences réussies et les enjeux spécifiques communs de la région, d'apprendre par les pairs, de mobiliser davantage les parties prenantes afin d'enrichir les examens nationaux et d'accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs de développement durable dans cette période difficile.

3. Les États ont noté combien les examens du développement durable réalisés au niveau infranational, en particulier au niveau des districts, des provinces et des municipalités présentaient un intérêt particulier, et venaient compléter le processus d'examen national. Les participants aux quatre dernières sessions du Forum régional africain pour le développement durable ont souligné que les examens locaux étaient indispensables pour assurer une véritable participation de toutes les parties prenantes et ils se sont dits déterminés à intégrer ces examens locaux volontaires dans leurs examens nationaux et à renforcer les principes de responsabilité, de transparence et d'appropriation collective dans la mise en œuvre des deux programmes. En associant diverses parties prenantes sur le terrain, les examens locaux volontaires permettent de toucher au plus près les populations à la base, ce qui, en retour, peut contribuer à enrichir le processus de développement durable et à lui donner de l'impulsion.

4. Le thème de la session 2024 du Forum régional africain pour le développement durable est : « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes ». Ce thème est directement lié à celui de la réunion de 2024 du forum politique de haut niveau, qui est : « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et éliminer la pauvreté en période de crises multiples : mise en œuvre efficace de solutions durables, résilientes et innovantes⁶ ». Les objectifs qui seront examinés par le Forum régional africain pour le développement durable puis par le forum politique de haut niveau correspondent pleinement aux aspirations de l'Agenda 2063. En outre, le Forum régional africain servira également à mobiliser l'engagement effectif de l'Afrique dans le Sommet de l'avenir qui se tiendra en septembre 2024, et à générer les priorités et les contributions du continent au Sommet.

II. Portée de l'atelier préparatoire

5. Dans le cadre de l'appui qu'elle continue d'apporter à la réalisation des examens nationaux et locaux volontaires, la Commission économique pour l'Afrique, en partenariat avec le Département des affaires économiques et sociales, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, l'Union africaine et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), organise chaque année un atelier préparatoire en marge de la réunion annuelle du Forum régional africain pour le développement durable. Les objectifs de l'atelier de 2024 sont de renforcer la capacité des membres à mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063, d'établir un lien entre les processus locaux et nationaux, d'aider à préparer et à soumettre les examens nationaux au forum politique de haut niveau à sa réunion de 2024 et de définir les priorités de l'Afrique pour ce forum.

6. L'atelier préparatoire sera donc l'occasion :

⁵ Sierra Leone.

⁶ Décision 77/553 de l'Assemblée générale.

a) Pour les pays qui se préparent à soumettre des examens nationaux volontaires en 2024, de rendre compte de l'état d'avancement de leurs préparatifs et des difficultés qu'ils ont rencontrées à cet égard ;

b) De donner suite à l'engagement énoncé dans la Déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale « que l'examen du forum politique de haut niveau à la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale serve à renforcer davantage le suivi et l'examen de la mise en œuvre du Programme 2030, moyennant l'usage de données pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des cibles correspondantes et l'analyse plus poussée des liens entre les objectifs et les cibles, notamment des incidences sur les politiques des synergies et des arbitrages potentiels⁷ » ;

c) De réfléchir sur la trajectoire de développement de la région, après avoir franchi l'étape de mi-parcours du Programme 2030 et entamé le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ;

d) De communiquer des informations sur le format et la portée des présentations d'examens nationaux volontaires qui seront faites à la réunion de 2024 du forum politique de haut niveau, en précisant les échéances à tenir ;

e) De réfléchir aux priorités africaines pour le Sommet de l'avenir et le pacte numérique mondial, ainsi qu'à la manière dont les pays africains peuvent tirer parti des six transitions, ou voies d'investissement, pour réaliser les objectifs de développement durable, à savoir les systèmes alimentaires, l'accès à l'énergie et son caractère abordable, la connectivité numérique, l'éducation, l'emploi et la protection sociale, ainsi que le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution ;

f) De mettre en commun les meilleures pratiques des parties prenantes qui ont déjà été associées à la préparation d'examens nationaux volontaires, d'examiner les enjeux communs et de faire le point des solutions possibles ;

g) De mutualiser les expériences de mise en œuvre au niveau infranational dans le cadre de la préparation des examens locaux volontaires, de mieux comprendre les liens entre les plans nationaux de développement et les examens locaux et nationaux, et de débattre des moyens par lesquels ces deux types d'examen peuvent contribuer à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

h) De clarifier le rôle essentiel que jouent les entités des Nations Unies dans les processus d'examen national ou local volontaire, pour garantir un processus participatif et inclusif, notamment le Bureau de la coordination des activités de développement, les bureaux des coordonnateurs/coordinatrices résident(e)s et les équipes de pays des Nations Unies ;

i) D'envisager l'utilisation de plateformes numériques pour améliorer les examens volontaires locaux et nationaux volontaires ;

j) De souligner combien il est important d'information probantes, fondés sur l'utilisation de méthodes rigoureuses de collecte et d'analyse de données dans les processus d'examen nationaux ou locaux, et d'échanger des informations sur les outils dont disposent les pays et les collectivités locales et régionales à cet égard ;

7. L'atelier préparatoire comprendra des présentations et des débats, ainsi que des travaux de groupe interactifs et participatifs sur des sujets précis définis par les participants. Plusieurs

⁷ Résolution 78/1 de l'Assemblée générale.

supports de connaissances destinés à faciliter la préparation des examens nationaux et locaux volontaires seront présentés.

8. L'atelier préparatoire se terminera par une session conjointe, organisée conjointement par l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) et la Fondation pour les Nations Unies, dont l'objectif sera de faciliter le dialogue et les échanges de données d'expérience entre les pays qui ont participé à des examens nationaux volontaires et ceux qui y participent actuellement, ainsi qu'avec les différentes parties prenantes de la région. En plus de renforcer les capacités nationales s'agissant des liens entre les plans de développement nationaux et les examens volontaires nationaux et locaux volontaires, les conclusions de l'atelier alimenteront directement les travaux de la dixième session du Forum régional africain pour le développement durable.

III. Questions majeures

9. L'atelier préparatoire s'articulera autour des questions majeures ci-après :

a) Quels sont les réussites, les difficultés, les lacunes et les enseignements tirés lors des activités de préparation des examens nationaux et locaux volontaires ?

b) Comment les examens locaux volontaires peuvent-ils contribuer à la préparation des examens nationaux, et comment renforcer les synergies entre ces deux types d'examen, en particulier en ce qui concerne les données et la participation des multiples parties prenantes ?

c) Quelles sont les principales lignes directrices et outils pour l'établissement de rapports aux niveaux national et infranational, et comment peut-on les exploiter au mieux pour faciliter les examens prévus en 2024 ?

d) Quels sont les principaux effets des crises mondiales actuelles sur la préparation des examens nationaux et locaux volontaires ?

e) Comment le processus d'examen peut-il aider à obtenir un aperçu des progrès réalisés en matière de développement dans un contexte de crise et à établir des priorités pour surmonter les difficultés résultant de ces crises ?

f) Comment les futurs examens nationaux volontaires peuvent-ils faire fond sur les examens précédents ?

g) Comment rendre plus inclusive la participation des différentes parties prenantes, la renforcer davantage et l'institutionnaliser ?

h) Comment les pays africains peuvent-ils tirer parti des processus d'examen nationaux et locaux pour accélérer les progrès au cours de la deuxième moitié de la période de mise en œuvre du Programme 2030 et au-delà, et au cours de la période couverte par le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ?

i) Comment le volontariat peut-il contribuer davantage à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ?

j) Quelle aide supplémentaire est-elle nécessaire pour effectivement mener à bien les examens nationaux et locaux volontaires des pays africains et assurer le suivi de leurs conclusions ?

IV. Résultats attendus

10. L'atelier préparatoire devrait permettre d'obtenir les résultats suivants :

a) Le renforcement des capacités des pays qui mènent des examens nationaux volontaires en 2024 ;

b) Une meilleure prise en compte des spécificités régionales dans les activités liées aux examens nationaux et locaux, notamment en ce qui concerne l'Agenda 2063 et les impératifs en matière de droits humains et de gouvernance ;

c) Une meilleure compréhension de la manière dont les examens locaux volontaires peuvent améliorer l'établissement de rapports au niveau national et la collaboration entre les institutions nationales et locales ;

d) Un plus grand rapprochement des examens volontaires nationaux et locaux avec les cadres nationaux de développement et avec le Programme 2030 et l'Agenda 2063 ;

e) La formulation de propositions concrètes sur les actions, les plans et les politiques visant à combler les lacunes dans la réalisation des objectifs de développement durable et à définir et défendre les priorités de l'Afrique au Sommet de l'avenir.

V. Orientations pour les participants

11. L'atelier réunira des représentants d'administrations nationales et locales, d'institutions régionales africaines, d'organisations de la société civile, d'établissements universitaires, d'organisations locales, du secteur privé, de la jeunesse et d'entités des Nations Unies.

12. Les participants doivent être prêts à échanger des informations sur les réussites et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, les lacunes observées dans les processus d'examen nationaux et locaux volontaires, la cartographie et la mobilisation des différents acteurs, les enseignements tirés des processus d'examen et les besoins éventuels d'aide supplémentaire.

VI. Personnes à contacter

13. Les demandes de renseignements concernant l'organisation de l'atelier préparatoire doivent être adressées à :

- **John Sloan**
Économiste
Commission économique pour l'Afrique
Courriel : sloan@un.org
 - **Tonya Vaturi**
Spécialiste du développement durable
Département des affaires économiques et sociales
Courriel : vaturi@un.org
 - **Juliet Wasswa-Mugambwa**
Spécialiste hors classe de la gestion de programme
Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique
Courriel : wasswa-mugambwa@un.org
-